

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-31

En exercice 16

Présents 13

Votants 14

Date de la Convocation

27 mai 2024

Date de l'affichage

27 mai 2024

Objet de la délibération

Cimetière Vincelles

Installation monument cinéraire,

Columbarium et cavurnes

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le trois juin,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER, Pierre ECOCHARD, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Thomas GAND, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absent : François-Damien GROS (donne pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly GUICHARD, Valérie PAROLA

Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Le Conseil Municipal avait comme projet d'installer au cimetière de Vincelles un columbarium, un jardin du souvenir ainsi que quelques nouvelles cavurnes.

Après étude des devis,

Vu l'avis de la commission bâtiment en date du 29 mai 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

RETIENT le devis de la marbrerie RODOT pour un montant de 12 749.96€ HT.

AUTORISE Madame la Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 03/06/2024

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte


